

RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire, de la Ville de Nice, propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique, en complémentarité des dispositifs existants engagés par les services de l'Education Nationale, de renforcer et favoriser l'engagement et la culture civique. Aujourd'hui, dans une société qui est face à l'augmentation d'atteintes portées aux valeurs de la République, il est plus que jamais nécessaire de sensibiliser les enfants à une connaissance des bases des cadres de notre République démocratique en abordant l'importance du vote qui constitue l'un des fondements même de notre démocratie.

Objectifs :

- Préparer les enfants à être de futurs électeurs;
- Commencer à expliquer aux enfants l'organisation de notre République démocratique à travers l'élection présidentielle;
- Faire comprendre aux enfants l'importance de s'impliquer dans la vie collective pour l'intérêt général, à différents niveaux;
- Faire prendre conscience aux enfants que voter, ce n'est pas seulement un droit mais c'est aussi un devoir citoyen, une responsabilité, un engagement.

❖ A la fin de la séquence, il sera proposé à l'enseignant et la classe de mettre en pratique ce qu'ils ont appris.

Il leur sera suggéré d'organiser des élections de délégués à la manière d'élections présidentielles avec proclamation des candidats, campagne électorale, affichage, 2 tours... (La ville peut mettre à disposition des isolements)

Public visé : CE2/CM1

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Lieu de l'action : à l'école, dans les classes

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 1h

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, met en place en collaboration avec les classes inscrites les temps d'interventions, qui en fonction des différentes disponibilités, pourront être réalisées par des élus de la Ville.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr

